

Image not found or type unknown



Remboursement frais de justice

Par **françoise**, le **22/03/2010** à **08:18**

Bonjour,
Condamnée en première instance suite à un procès en diffamation que m'avait intenté un cousin, j'ai gagné en appel en 2009. Mon avocat n'a pas fait mention de l'article 700. Puis je réclame aujourd'hui le remboursement des frais à la personne qui perd le procès si elle n'a pas été condamnée aux dépens.
Merci de votre réponse

Par **chris_idv**, le **22/03/2010** à **21:25**

Bonjour,
La réponse à votre question est non.
Il est très surprenant que votre avocat ait omis l'article 700.
Cordialement,